

Rapport financier 2024

Avis public est donné que lors de la séance extraordinaire du Conseil qui se tiendra le lundi 29 septembre 2025 à compter de 17h30 à la salle municipale sise au 672, boul. Saint-François à Lac-des-Écorces, la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-des-Écorces, en vertu des dispositions de l'article 176.1 du Code municipal, déposera le rapport financier de la Municipalité pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024.

Lors de cette séance, il y aura également dépôt du rapport du vérificateur externe, conformément aux dispositions de l'article 966.3 du Code municipal.

Donné à Lac-des-Écorces, ce 23^e jour de septembre 2025.



Nathalie Labelle
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Labelle, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir affiché ou fait afficher le présent avis public aux endroits désignés par le Conseil municipal, le 23^e jour de septembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23^e jour de septembre 2025.



Nathalie Labelle
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe